



ÉLECTION

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE AU CA DU SEOM

DESTINATAIRES : Toutes et tous les membres du SEOM

EXPÉDITEUR : Maxime Viens, président du Comité d'élection au SEOM

**OBJET : Élection partielle au poste conseillère ou conseiller à l'EDA
au Conseil d'administration du SEOM**

Pierrefonds, le 22 mars 2024

Chères et chers membres,

Afin de se conformer à nos statuts et à la suite de l'élection de Steeve Pinsonneault au poste de vice-président à la vie syndicale du SEOM, il y aura élection partielle pour pourvoir le poste de conseillère ou conseiller à l'EDA lors du Conseil des personnes déléguées (CD) du 4 avril 2024, jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Les membres peuvent consulter les [statuts du SEOM](#) pour connaître les modalités d'élection (art. 3-4.9) et avoir une brève description des fonctions (art. 3-4.10.5), ainsi que le [Règlement sur la tenue d'élection au SEOM](#) lorsqu'il y a vacance au Conseil d'administration.

Les membres désirant poser leur candidature doivent remplir [le formulaire de mise en candidature](#) disponible en ligne ou contacter Guy Normandeau à l'adresse g.normandeau@seom.qc.ca au plus tard 24 heures avant le CD du 4 avril 2024. Toute personne qui soumet sa candidature recevra un accusé de réception de la direction générale du SEOM.

Lors du CD, la procédure à suivre sera clairement expliquée. Le vote au scrutin secret sera tenu si au moins une candidature a été reçue dans les délais prévus. Les candidates et candidats qui désirent participer au CD pourront se présenter à titre d'invité ou se faire représenter par un membre de leur choix. Pour toute question, vous pouvez écrire à webinfo@seom.qc.ca.

Syndicalement,

Maxime Viens

Président du Comité d'élection